



FICHE INFORMATION SEJOUR PASSERELLES 2025

Camping la Blanche Hermine***

Du 05 juillet au 30 août 2025

En 2025 le Réseau Passerelles est heureux de renouveler son partenariat au Camping de la Blanche Hermine. Nous vous proposons un tout nouveau format : vous louez un chalet du soleil, et vous êtes accompagnés par l'équipe Passerelles pour vous trouver une personne qui viendra accompagner votre enfant sur place. Dans cette fiche séjour, vous allez pouvoir retrouver l'ensemble des informations pratiques concernant ce séjour individuel. En louant un chalet du soleil, vous êtes en même temps accompagnés par l'équipe Passerelles pour vous trouver une personne qui viendra accompagner votre enfant sur place. Attention, cette offre est sans club enfants !

Le camping la Blanche Hermine situé à **Muzillac dans le Morbihan à 7 km de la mer** et à 12 km des plages de Damgan. **Ce camping familial, calme et inséré dans un écrin de verdure** vous propose tous les ingrédients pour des vacances en famille réussies avec **un espace aquatique avec deux bassins couverts et chauffés à 27°C durant toute la saison**. Ce camping éco-responsable et certifié ecolabel accueillera 4 familles chaque semaine. Venez découvrir les Mobil-Homes 2 ou 3 chambres **ainsi qu'1 Mobil-home PMR 3 chambres « chalet du soleil »** que nous vous avons choisi pour vous. **Le Club Passerelles est assuré dans un Mobil Home Passerelles spécialement aménagé et climatisé**. Une équipe de 3 animateurs accueillera 4 enfants chaque semaine.

VOTRE LIEU DE SEJOUR

Camping La Blanche Hermine
Le Petit Boissignan
56190 Muzillac
Tél. 02 97 45 67 03

Site internet : <https://www.lablanchehermine.fr/>

[Localisation du camping](#)

VOTRE HEBERGEMENT

Chaque semaine 1 chalet du Soleil : Mobil-home PMR est disponible :

- **1 Chalet du Soleil : PMR climatisé avec possibilité de location de lit médicalisé et de fauteuil de douche (type seahorse ou starfish) ; 3 chambres (5 couchages : 1ch suite parentale lit double et SDB, 1 ch avec 1 lit simple et 1 lit superposé et 1 autre ch avec 1 lit simple ou possibilité de lit médicalisé). 2 salles de bain (celle de la suite parentale et 1 PMR).**

Le port du bracelet club (mis au poignet à votre arrivée) est OBLIGATOIRE de façon permanente jusqu'à la fin de votre séjour. Il donne accès aux animations, piscines et contribue à renforcer la sécurité dans l'établissement.

HEURES ARRIVEE & DEPART

ARRIVEE : Votre hébergement est disponible, lors de votre arrivée, le samedi, à partir de 16h.

Merci de prévenir si vous arrivez après 19 h.

Après l'enregistrement, l'équipe du camping vous donnera les clés de votre location la carte d'accès pour votre véhicule.

DEPART : Votre hébergement est à libérer le samedi, au plus tard à 10h00.

Les clés et la carte d'accès doivent être déposées à l'accueil ou dans la boîte aux lettres extérieure prévue à cet effet en cas de départ en dehors des heures d'ouverture de l'accueil.

CAUTIONS

Une caution vous sera demandée par le Camping, lors de votre arrivée, pour votre hébergement.

La caution bancaire est de 300 € pour les locations (80€ à 100€ de caution pour le ménage suivant le mobil home)

Caution en CB ou chèque bancaire uniquement (les espèces ne sont pas acceptés), cette caution est détruite (dans le cadre des chèques) ou libérée (CB) maxi 48h après votre départ des clients.

Un mail de confirmation de restitution sera envoyé. Si vous souhaitez récupérer votre caution (chèques) vous devez laisser une enveloppe timbrée.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés avec un supplément, Les chiens et les chats, exceptés les chiens de catégorie 1 et 2, sont autorisés dans notre camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins antirabiques et le certificat de tatouage sont obligatoires.

Les animaux ne sont pas acceptés dans toutes les locations (se renseigner auprès de votre coordinatrice du Réseau Passerelles).

LE CLUB ENFANT PASSERELLES

Les enfants sont accueillis dans **un mobil home spécialement Réseau Passerelles aménagé en club enfant** : un espace de 44m2 climatisé et une grande terrasse fermée.

Un espace sanitaire adapté aux enfants en fauteuil est accessible dans le club.

Pour assurer les changes des enfants qui en ont besoin, dans ce mobil home nous n'avons pas d'espace séparé, **nous demanderons aux familles la possibilité de réaliser les changes au sein de leur mobil home.**

Pour les modalités de fonctionnement du Club Enfants, nous vous invitons à vous référer au livret d'accueil des familles 2025.

Repas du midi pris sur le Club Enfants : trois jours par semaine, vous pouvez nous confier votre enfant sur le temps du repas du midi. Les repas pris par vos enfants seront facturés, à l'issue du séjour, sur la base du tarif de restauration du camping.

LORS DE VOTRE ARRIVEE

Dès votre arrivée sur le camping, **il faut vous présenter à l'accueil du lieu de vacances, pour les formalités d'accueil et la remise des clés** de votre logement.

Vous pouvez également contacter votre responsable de séjour Passerelles jusqu'à 19h, qui passera vous rendre visite sur votre logement et vous présenter, si vous le souhaitez, le club enfants Passerelles.

OPTIONS

ATTENTION : les options ne seront accessibles qu'une fois votre réservation validée par le réseau passerelles et votre nom transmis au camping

Il est possible de choisir des options de location ou de prestation payantes :

LINGE DE LIT :

Les draps sont en supplément. (15€ /semaine/ lit 2 personnes et 12€ /semaine /lit 1 personne). Couettes et oreillers seront dans les mobil-homes.

Pack travel Flower : - Famille 4 pers : 50 € (2 serviettes / pers + draps pour tous les participants) / séjour

MENAGE

Il vous est demandé d'assurer le ménage de votre logement, en fin de séjour.

Si vous choisissez de demander une option ménage il faudra compter un supplément entre 80€ et 100€ selon le mobil-home choisi.

L'ensemble de ces options est à réserver avant votre arrivée, directement auprès du camping, au numéro suivant : 02 97 45 67 03

Tous les autres frais (incluant **les taxes de séjour**, options, restauration, activités sur le lieu de vacances) sont à votre charge et à régler directement auprès du gérant du lieu de vacances.